

AR Prefecture

063-216302588-20260306-DEL2026030611-BF
Reçu le 12/03/2026
Publié le 12/03/2026

DEL2026030611

COMMUNE D'OLLIERGUES
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 mars 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS : 14

EN EXERCICE : 14

PRESENTS : 11

PROCURATION : 1

VOTANTS : 12

L'an Deux Mille Vingt et Six, le Six Mars à Dix Neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'OLLIERGUES dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PROVENCHERE Arnaud, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 février 2026

Présents : BAARDMAN Bruno, CHASSAIGNE Aurélien, COLLANGE Katy, DOURILLE Alain, GRARD Mathieu, KAUFFELD Monique, MARATRAT Gilles, PEUDEVIN Mireille, PROVENCHERE Arnaud, ROUX Hélène, VERNET Thimothée.

Absents : COSTE Roger, CHARBONNIER Marie-Laure, OLIVIER Katia

Procuration : CHARBONNIER Marie-Laure à PEUDEVIN Mireille

Secrétaire de séance : PEUDEVIN Mireille, ROUX Hélène

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2025 – BUDGET CENTRE DE SANTE

Le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame Hélène ROUX, le Maire, ordonnateur du budget se retire.

Vu l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte administratif 2025 annexé à la présente délibération,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **Approuve et adopte** le compte administratif 2025 – budget Centre de santé – annexé à la présente délibération, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et de l'opération pour la section d'investissement, et faisant apparaître un excédent d'investissement de 4 026.60€ et un excédent de fonctionnement de 25 548.16€

Vote : Pour à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de :

- de sa réception en Sous-Préfecture le :
- et de sa publication le :

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Arnaud PROVENCHERE

